

Vers une gestion saine et pérenne des ressources marines côtières en milieu communautaire : les enseignements tirés de l'expérience de Vanuatu¹

Graham Nimoho,^{2*} Akiya Seko,^{3*} Mitsuo Iinuma,⁴ Kazuo Nishiyama⁵

Introduction

Les communautés côtières de Vanuatu sont fortement tributaires des ressources marines qui leur procurent moyens de subsistance et revenus. Cependant, les perturbations subies par les écosystèmes côtiers sous l'effet d'activités récentes de développement et du changement climatique ont provoqué un appauvrissement sensible des ressources marines côtières. Dans son plan de développement national pour la période 2006-2015, le Vanuatu a donc souligné la nécessité d'une gestion et d'une exploitation appropriées des ressources marines côtières. Toutefois, le manque de personnel, l'insuffisance des moyens techniques et les restrictions budgétaires ont entravé l'action entreprise en vue d'améliorer et d'étendre la gestion communautaire des ressources marines côtières. Le gouvernement de Vanuatu s'est alors tourné vers le Japon dont il a sollicité la coopération technique pour l'aider dans la réalisation de son objectif. En réponse à cette demande, l'Agence japonaise de

coopération internationale (JICA) a été chargée par le gouvernement japonais de mettre en œuvre, entre 2006 et 2009, le projet de coopération technique intitulé « Promotion de la grâce des mers dans les villages côtiers de la République du Vanuatu (Phase I) ». Ce projet avait pour principal objectif l'élevage et la propagation d'espèces de mollusques faciles à introduire et la sensibilisation des communautés à l'importance de la gestion des ressources côtières. Il prévoyait notamment la mise en place d'un modèle de gestion communautaire de ressources côtières sur l'île d'Efate. À l'issue de la première phase du projet (« Phase I »), le gouvernement de Vanuatu a demandé aux responsables du projet de poursuivre la mise en place de la gestion communautaire des ressources côtières tout en améliorant durablement les moyens de subsistance des communautés.

Le présent article porte sur la seconde phase du projet (« Phase II »), qui s'est déroulée de janvier 2012 à janvier 2015, et au cours de laquelle des activités ont été menées à l'échelle locale, entre février 2012 et octobre 2014, sur les sites suivants : 1) nord-ouest d'Efate : Mangaliliu, îles de Lelepa et de Moso ; 2) nord-est de Malekula : Amal-Baie du Crabe, îles d'Uripiv et d'Uri ; et 3) sud-ouest d'Aneityum : Analcauhat et Mystery Island (voir figure 1).

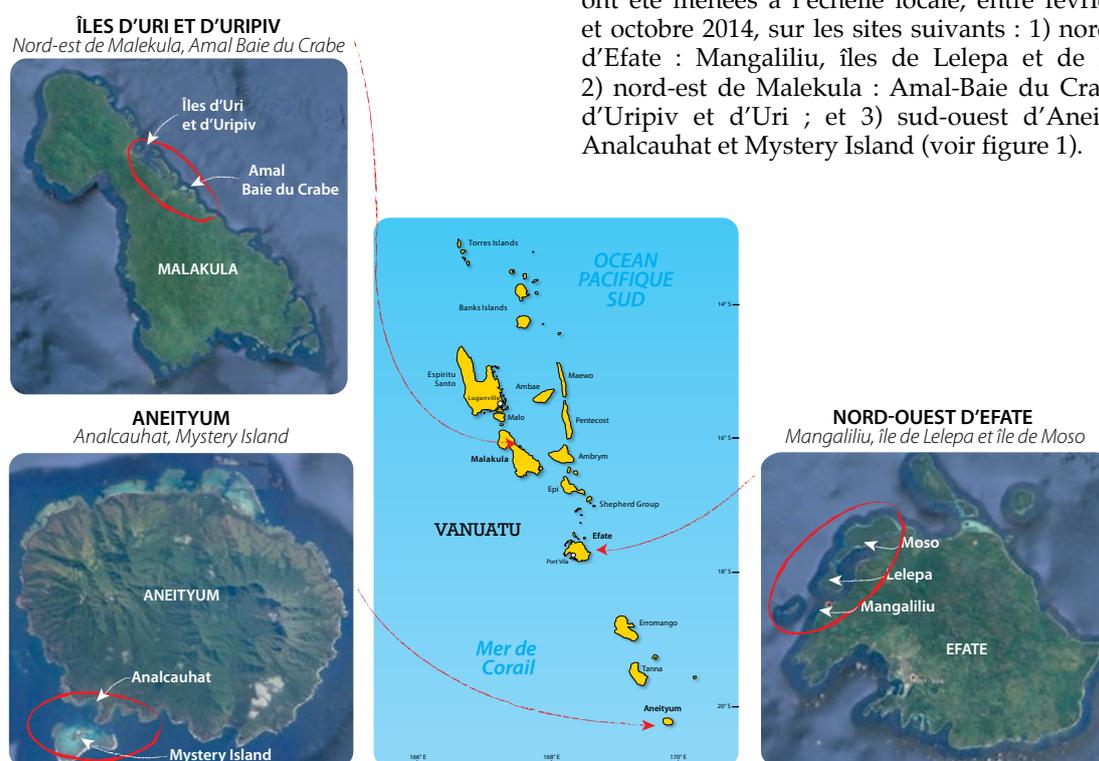


Figure 1. Sites d'exécution du projet « Promotion de la grâce des mers » à Vanuatu.

¹ Le présent article est dédié à Mormor Kalotiti, chef coutumier de Mangaliliu et leader communautaire très influent, décédé le 15 décembre 2015. Son sens de la direction, son dévouement, son enthousiasme et son travail acharné ont largement concouru à la bonne marche du projet, non seulement dans le nord-ouest d'Efate, mais sur l'ensemble des trois sites visés.

² Courriel : gnimoho@vanuatu.gov.vu

³ IC NET Ltd. Courriel : seko@icnet.co.jp

⁴ IC NET Ltd. Courriel : iinuma@icnet.co.jp

⁵ IC NET Ltd. Courriel : nishiyama.kazuo@icnet.co.jp

* Auteurs à contacter

Le projet visait à améliorer la protection du littoral, à pérenniser l'exploitation des ressources côtières dans les sites ciblés et à développer la gestion communautaire de ces dernières dans les zones voisines. Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, le Service des pêches de Vanuatu, chargé d'appuyer la mise en œuvre de la gestion communautaire des ressources côtières, a vu ses moyens renforcés, parmi lesquels ses capacités de soutien technique auprès des communautés concernées. Afin de permettre la mise en œuvre du projet en association avec le Service des pêches de Vanuatu, des évaluations participatives de l'état de la ressource et des enquêtes socioéconomiques ont été réalisées dans les zones visées ; l'aptitude des organisations communautaires à élaborer des plans de gestion des ressources a été évaluée et, le cas échéant, renforcée ; des plans exploratoires de gestion communautaire des ressources ont été mis en œuvre, évalués et révisés dans le cadre de projets pilotes ; et les enseignements tirés des activités de gestion ont été partagés avec toutes les parties prenantes.

Trois méthodes novatrices ont été conçues dans le cadre du projet afin d'assurer la mise en place de la gestion communautaire des ressources côtières : une approche dite de « vulgarisation communautaire » ; une action fondée sur « le renforcement des organisations existantes et la collaboration » ; et une démarche de « gestion intégrée » axée sur le tourisme. L'approche de vulgarisation communautaire a été mise en œuvre à Aneityum, où un agent a été désigné au sein de la population par le Service des pêches de Vanuatu pour piloter l'introduction de la gestion communautaire des ressources côtières et de mesures d'accompagnement. Inédite à Vanuatu, la démarche visait également à évaluer la possibilité de déléguer certaines fonctions relevant des pouvoirs publics à des communautés situées dans d'autres parties du pays. La gestion intégrée des ressources a été mise en œuvre à Malekula, où de jeunes leaders ont été fortement mobilisés pour renforcer la coopération entre les 16 communautés de la zone d'Amal-Baie du Crabe. La gestion intégrée – axée sur le développement du tourisme – a été mise en œuvre dans le nord-ouest d'Efate, à travers des activités de gestion des mollusques et l'élaboration d'un plan de développement du secteur touristique.

Afin de favoriser l'intégration, les mesures de gestion des ressources halieutiques ont été assorties de mesures d'accompagnement axées non seulement sur la création de nouvelles sources de revenus, la valorisation des produits de la pêche, la vente collective, et la diversification de l'effort de pêche, mais également sur le renforcement du système et des organisations communautaires. La gestion durable des ressources par la communauté n'aurait pas été possible sans de telles mesures d'intégration. La coordination intercommunautaire, la gestion de sous-comités locaux et la création d'un « mécanisme d'autorisation » ont concouru de manière particulièrement importante à pérenniser la gestion des ressources. La coordination intercommunautaire doit être assurée par un comité local de gestion des ressources côtières qui, comme à Malekula et ses 17 villages, veille à la coordination des activités entre les communautés. La diversité des activités menées

à petite échelle nécessite parfois d'en confier la gestion à des « groupes d'intérêt particulier ». C'est la méthode qu'a choisi le comité de Lelema dans le nord-ouest d'Efate en constituant six sous-comités dédiés aux activités suivantes : dispositifs de concentration du poisson (DCP), tourisme, confection d'artisanat, gestion des aires marines protégées, crevetticulture et planification de la gestion.

Parmi les réalisations du projet figurent la fabrication de DCP économiques, le recueil de données, la confection d'articles en coquillages à l'échelle locale, la création de « bars à poisson » et l'organisation de visites d'étude. Des DCP côtiers à bas coût ont été conçus pour diversifier les activités de pêche et tenter de réduire la pression exercée sur les ressources récifales vulnérables. La modernisation des pirogues traditionnelles a permis d'améliorer l'efficacité de la pêche en rendant possible la capture d'espèces récifales et démersales du large et celles présentes sur les DCP côtiers. Les pêcheurs ont entrepris de consigner leurs prises en vue de créer leur propre marché au poisson, à l'échelle locale, et d'assurer le suivi des stocks des espèces ciblées. Outre les revenus supplémentaires qu'elle procure aux femmes, la fabrication d'artisanat en coquillage contribue au développement du tourisme. Les produits munis d'une « éco-étiquette » ont suscité un attrait accru auprès des touristes désireux d'appuyer les activités communautaires de gestion des ressources. Les « bars à poisson » rapportent davantage aux familles de pêcheurs que la vente des prises au marché local et contribuent ainsi à réduire la dépendance de la population à l'égard des ressources côtières. Les communautés sont motivées à s'investir dans la gestion des ressources côtières lorsqu'elles constatent que d'autres communautés agissent déjà pour préserver les ressources halieutiques. Les visites d'études ont permis de partager les enseignements et les expériences clés entre les différentes communautés.

Structure conceptuelle de la gestion communautaire des ressources marines côtières

La gestion efficace et adaptée des ressources côtières impose l'adoption de règles de gestion et de mesures d'accompagnement. Les mesures d'accompagnement se répartissent en quatre thématiques : ressources et environnement, économie et production, facteurs socioculturels, et institutions et gouvernance (voir figure 2). Les quatre volets de la gestion communautaire et les activités qui s'y rapportent sont complémentaires et d'égale importance. Les ressources communautaires ne peuvent être gérées de manière appropriée que si les usagers de la ressource le sont également ; la dimension socioculturelle influe donc directement sur les composantes « ressources et environnement » et « économie et à la production ».

Ressources et environnement

Afin d'inciter les populations à s'impliquer dans la gestion des ressources côtières et d'établir des règles en la matière, il convient de réaliser des enquêtes sur l'état des ressources côtières, et de recueillir et d'analyser des données sur l'activité de pêche. Ces activités doivent être menées de manière concomitante afin d'établir la situation socioéconomique des communautés ciblées. Il convient en premier lieu de réaliser une étude

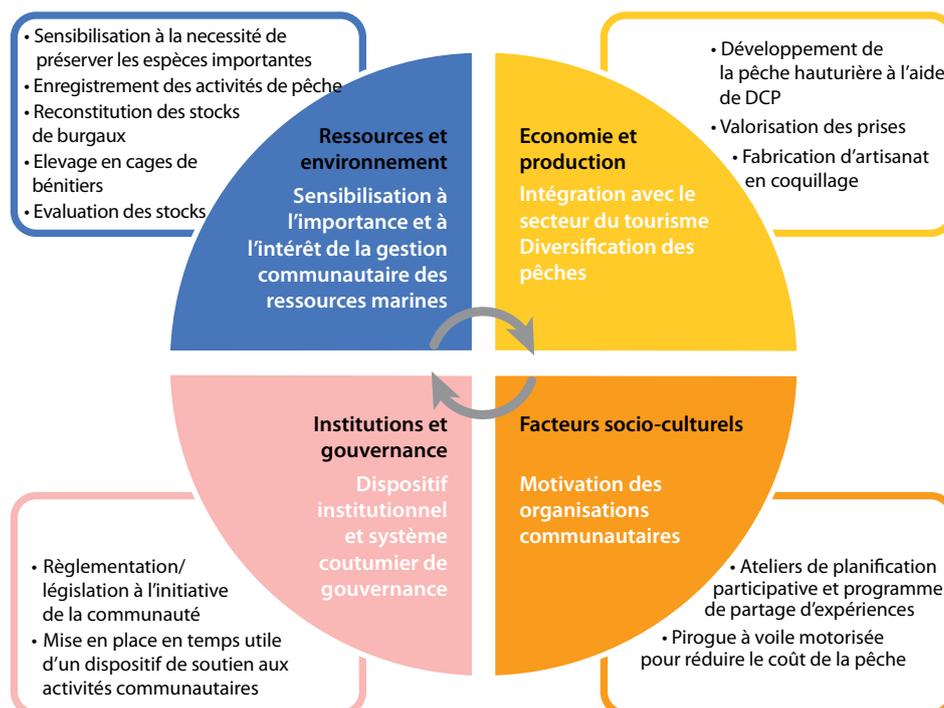


Figure 2. Les quatre volets de la gestion communautaire des ressources marines côtières à Vanuatu, et les activités nécessaires à l'exécution de chaque volet.

de référence axée sur les quatre volets de la gestion communautaire, pour ensuite définir la meilleure combinaison de mesures et élaborer des plans d'action propres à renforcer la gestion communautaire des ressources côtières.

Economie et production

Afin de réduire l'effort de pêche appliqué aux ressources côtières et de compenser la perte économique liée aux activités de gestion tout en générant les financements nécessaires à leur mise en œuvre, il importe de rechercher d'autres sources de revenus et d'établir des liens avec le secteur du tourisme.

Facteurs socioculturels

Afin de motiver les communautés à s'investir dans la gestion des ressources côtières et de renforcer les capacités de gestion des intervenants locaux, des ateliers participatifs et des réunions doivent être organisés afin de stimuler les échanges de vues et d'expériences.

Institutions et gouvernance

Les communautés doivent coordonner leur action avec les organisations extérieures compétentes afin de bénéficier du soutien essentiel des pouvoirs publics et des ONG.

Un projet pilote a été mis en œuvre sur chaque site afin d'initier les participants du Service des pêches de Vanuatu et des villages au concept et au fonctionnement de la gestion communautaire des ressources côtières. Les résultats des études de référence réalisées dans le cadre du projet ont conduit à l'adoption d'une approche de gestion fondée sur le développement touristique dans le nord-ouest d'Efate, le renforcement

des organisations existantes et de la collaboration entre les différentes communautés à Malekula et la vulgarisation communautaire à Aneityum.

1) Allier tourisme et gestion communautaire des ressources côtières

Au cours de la phase I, des efforts avaient été entrepris en vue d'établir un comité de gestion des aires marines protégées (AMP) dans le nord-ouest d'Efate afin de renforcer la collaboration entre les communautés. Un désaccord entre les villages sur les modalités d'exploitation des ressources côtières avait empêché ce comité de voir le jour. Toutefois, la population avait continué de s'occuper avec soin des spécimens introduits de burgau et de bénitier, démontrant la capacité des membres de la communauté à veiller sur les ressources marines. Une nouvelle tentative a donc été engagée en vue d'établir le comité de gestion des aires marines protégées et d'allier la gestion communautaire au développement touristique.

Le site présente par ailleurs un potentiel touristique important, dans la mesure où il abrite le domaine du Chef Roi Mata, seul site de Vanuatu inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, ainsi que des hôtels et restaurants susceptibles de procurer à la communauté les revenus nécessaires à la gestion des ressources côtières. Le projet visait à renforcer les liens entre tourisme et gestion communautaire des ressources côtières et à aider la population locale à mettre en œuvre le plan de gestion qu'elle avait élaboré au cours de la phase I. Le succès de la seconde phase du projet (« phase II ») tient probablement avant tout à l'implication des chefs de clan dans le projet pilote, et à leur volonté de promouvoir la gestion communautaire des ressources côtières.

Des chefs coutumiers et de jeunes leaders communautaires avaient été impliqués dès la première phase. Toutefois, le comité de gestion des aires marines protégées n'avait pu être établi, faute de consensus sur l'importance de la gestion des ressources marines par les communautés. Les chefs de clan ont donc été impliqués dans la seconde phase du projet, au cours de laquelle ils ont pris conscience du fort potentiel de développement touristique du nord-ouest d'Efate. Le développement du tourisme à Aneityum et Malekula les a particulièrement motivés. Sensibilisés à l'importance de la gestion communautaire des ressources côtières et du développement touristique, et des liens entre ces derniers, les chefs de clan ont alors fortement contribué à la création du comité de gestion des ressources côtières. En tant que propriétaires fonciers et gardiens des ressources sédentaires situées sur les récifs adjacents, les chefs de clan devaient donner leur accord à la création d'une aire marine protégée en lieu et place d'une zone taboue traditionnelle. L'approche mise en œuvre pour mettre en avant les liens entre la gestion des ressources côtières et le développement touristique a joué un rôle catalyseur dans la coopération entre les chefs de clan et les jeunes leaders communautaires.

2) Renforcer les institutions communautaires existantes

Le renforcement des institutions communautaires existantes peut s'avérer efficace en cas de dysfonctionnement d'un ou de plusieurs mécanismes de gestion des ressources. On citera pour exemple le comité de gestion de l'AMP de la Baie du Crabe, créé par les 16 communautés de la Baie du Crabe avec le soutien de l'agent de vulgarisation du Service des pêches de la province de Malampa. Progressivement, toutefois, le comité est devenu inapte à effectuer le suivi des ressources. L'un des objectifs du projet consistait donc à renforcer le comité et à créer des activités propres à générer les revenus nécessaires à son fonctionnement. La composition du comité a été modifiée afin de permettre la participation de membres plus jeunes. Au départ, en effet, les réunions et ateliers comptaient essentiellement des participants plus âgés, ce qui explique sans doute en partie le ralentissement des activités du comité. À l'initiative des jeunes membres, plusieurs activités ont vu le jour, parmi lesquelles une formation à l'entretien des moteurs hors-bord et la création d'un marché au poisson sur l'île d'Uripiv. Avec le concours du service de l'environnement, de jeunes villageois ont également fait campagne en faveur de la réglementation officielle de l'AMP de la Baie du Crabe. D'autres initiatives menées par les jeunes membres ont permis d'améliorer la gestion du crabe de terre, cible de prélèvements illicites de plus en plus importants.

La mise en œuvre du projet pilote a fait appel à la participation de toutes les parties prenantes afin de renforcer les moyens d'action du comité de gestion de l'AMP. Le processus a permis aux jeunes membres de la communauté d'acquérir des compétences en matière de planification, de suivi et de mise en œuvre. Au début du projet pilote, les jeunes ne siégeaient pas de manière officielle au sein du comité. Toutefois, les

membres plus anciens ont reconnu leur importante contribution et les ont admis au sein du comité en tant que membres à part entière. Le comité de gestion de l'AMP a été converti en « comité de gestion des ressources » habilité à superviser d'autres groupes, et plusieurs jeunes ont été intégrés au conseil de direction. Aujourd'hui, les représentants du comité continuent de promouvoir le développement du tourisme en collaborant de manière régulière avec les communautés membres.

Les jeunes ont encouragé la mise en œuvre d'un plan de gestion des ressources côtières établi à titre provisoire en février 2013. Leur initiative, soutenue par le service de l'environnement et l'Union internationale pour la conservation de la nature, visait à obtenir l'adoption d'une réglementation sur l'aire marine protégée de la Baie du Crabe. L'agent de vulgarisation du Service des pêches de Vanuatu et les jeunes membres du comité se sont rendus à plusieurs reprises dans les 16 villages concernés afin d'y expliquer l'importance et la nécessité de réglementer les activités menées dans l'AMP de la Baie du Crabe. C'est grâce à leur dévouement que le premier texte de loi sur une AMP côtière a vu le jour à Vanuatu. Ce succès a ouvert les yeux des membres du comité sur l'importance d'une action menée en collaboration. Ils ont alors entrepris à titre bénévole de développer le tourisme dans la Baie du Crabe, avec le concours du département du tourisme de la province de Malampa et de sociétés privées.

3) Vulgarisation communautaire

Mystery Island fait figure de modèle en matière de gestion des ressources côtières à Vanuatu. Le récif entourant Mystery Island (un site touristique important) a été déclaré « aire marine protégée » par la communauté d'Analcauhat, et les premières données sur le nombre de langoustes vendues aux touristes ont été recueillies par la population. Des mesures ont également été prises pour protéger les populations de troca, de burgau et d'holothurie. Un projet pilote a été consacré à la gestion durable des langoustes. Le Service des pêches ne disposant d'aucun agent sur place, une approche axée sur la vulgarisation communautaire a été retenue. Un « vulgarisateur communautaire », désigné par le Service des pêches, est devenu coordinateur local avant même le lancement du projet. Une fois le projet en marche, le vulgarisateur a planifié et mené des ateliers et des formations techniques, tissé des liens avec la communauté et suivi l'avancement des activités.

Les tâches dévolues à un vulgarisateur communautaire sont quasi-identiques à celles d'un agent de vulgarisation du Service des pêches de Vanuatu : surveillance des activités de pêche, recueil de données et établissement de rapports, et sensibilisation. De telles responsabilités nécessitent des connaissances techniques en matière de pêche et d'aquaculture, et des capacités de communication et de coordination en faveur du développement des communautés.

Il est donc paru important pour la promotion d'une bonne gestion communautaire d'établir des critères clairs pour la sélection des candidats. Au cours du projet pilote, les prestations du vulgarisateur désigné

ont été évaluées, et le Service des pêches a été consulté sur les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice de cette fonction. Le service des pêches et l'équipe du projet ont élaboré des lignes directrices concernant le recrutement et les fonctions du vulgarisateur communautaire.

C'est à Aneityum que le recrutement du premier vulgarisateur communautaire a été approuvé de manière officielle. Pour assurer le bon déroulement du projet pilote, le vulgarisateur communautaire a veillé à la participation équitable des six clans d'Analcauhat, laquelle a favorisé une meilleure compréhension de la gestion communautaire des ressources côtières au sein de la population. Le vulgarisateur a désigné parmi les jeunes des responsables de la gestion de la pêche sur DCP, du polissage des coquillages, de la gestion des bars à poisson, ainsi que d'autres tâches. Parmi les jeunes leaders, la responsable du polissage des coquillages s'est vu offrir la possibilité de participer à un atelier consacré à cette activité en Indonésie. Cette formation lui a permis de renforcer ses compétences de manière spectaculaire. Trois membres du groupe chargé de gérer le bar à poisson ont suivi un cours de cuisine au Centre de formation aux métiers de l'accueil, du tourisme et des loisirs de Port Vila. Le recrutement d'un nouveau vulgarisateur communautaire, en la personne du jeune responsable de la gestion des DCP, a été recommandé. Les conseils dispensés par le vulgarisateur communautaire ont contribué à renforcer les capacités des jeunes leaders.

Le projet pilote a débouché sur deux résultats principaux, à savoir l'exploitation stable des ressources hauturières et récifales grâce aux DCP, et la vente de poissons pêchés localement par le biais du bar à poisson. Jusqu'alors, l'effort de pêche se concentrait essentiellement sur les langoustes vendues aux touristes. Grâce au bar à poisson, qui a démontré l'intérêt des touristes pour les espèces locales autres que les langoustes, une partie de l'effort de pêche s'est déplacée à l'extérieur des récifs. La fabrication et la vente d'articles en coquillage poli ont amélioré les moyens de subsistance de la population et sensibilisé cette dernière à la nécessité de préserver l'environnement.

Le projet pilote a amené la population à prendre conscience de l'importance des liens à établir entre la gestion communautaire des ressources côtières et les mesures à l'appui de cette dernière. Le comité de gestion des AMP, chargé de gérer les aires protégées situées autour de Mystery Island et d'Analcauhat, a lui aussi compris la nécessité des mesures d'accompagnement pour la bonne gestion des AMP. Le comité a donc été rebaptisé « comité de gestion des ressources d'Analcauhat », et une nouvelle AMP a vu le jour. This led to the designation of a new MPA.

Le projet a mis en lumière l'importance d'assortir les règles de gestion de diverses mesures d'accompagnement. Ces mesures, dont le rôle est essentiel, doivent être soigneusement planifiées pour veiller à la gestion efficace des ressources. Le projet comprenait sept grandes catégories de mesures d'accompagnement.

1. Ressources et environnement : de telles mesures visent notamment à inciter la population à participer aux enquêtes sur l'état de la ressource et à assurer un rôle de suivi. Elles sont nécessaires pour inciter les communautés à s'investir dans la gestion des ressources et pour définir les règles de gestion des ressources côtières.
2. Activités telles que la sensibilisation à la gestion des ressources côtières, et le recueil et l'analyse des données sur les activités de pêche.
3. Règles et mesures d'accompagnement en matière d'économie et de production : ces mesures sont nécessaires pour réduire l'effort de pêche ciblant les ressources côtières, compenser les pertes économiques résultant des activités de gestion des ressources, et générer les moyens de financement nécessaires.
4. Mesures visant la création de nouveaux moyens de subsistance : ces mesures, parmi lesquelles la pêche sur DCP, et la fabrication d'artisanat en coquillage, sont liées au secteur du tourisme.
5. Règles et mesures socioculturelles, nécessaires pour motiver les communautés à assurer la gestion de leurs ressources côtières.
6. Organisation d'ateliers participatifs et de réunions pour améliorer les capacités de gestion des communautés, et permettre l'échange de vues et d'expériences.
7. Enfin, règles et mesures d'accompagnement visant à renforcer la gouvernance et les institutions pour que les communautés puissent bénéficier du soutien essentiel des pouvoirs publics et des ONG.

Les communautés doivent coordonner leur action avec les organisations extérieures compétentes ; les ressources communautaires ne peuvent être gérées de manière appropriée que si les usagers de la ressource le sont également.

La suite du présent article traite de la conception et de la mise en œuvre des activités menées au titre du projet. Après un bref aperçu consacré aux études de référence et projets pilotes réalisés sur chaque site, et aux activités conduites, l'article propose une description et une analyse des composantes communes aux différents projets pilotes, à savoir le recueil et l'analyse des données de pêche au sein des communautés, la gestion de la pêche sur DCP, et la fabrication d'objets d'artisanat en coquillages, ainsi que de différents projets mis en œuvre sur les sites ciblés (nord-ouest d'Efate, île de Malekula et île d'Aneityum). Suit un examen du processus d'élaboration des plans de gestion des ressources côtières. À l'issue des projets pilotes, il est apparu important que les communautés formulent leurs propres plans d'exécution. Le processus a permis aux communautés d'assurer la gestion de leurs pêcheries et d'organiser leurs propres ateliers de planification.

Conception et mise en œuvre des activités menées au titre du projet

Les premières activités de terrain ont consisté à réaliser des études de référence sur les trois sites d'exécution du projet, par le biais d'entretiens individuels et d'ateliers visant à évaluer la gestion actuelle des ressources côtières, la situation socioéconomique des communautés et les activités de pêche. En complément des activités de promotion de la gestion communautaire menées au cours de la phase I et des initiatives financées par d'autres bailleurs, l'équipe du projet a organisé un atelier de développement et de renforcement institutionnel au profit d'agents du

Service des pêches de Vanuatu, au cours duquel ont été examinés les principaux facteurs externes influant sur la promotion de la gestion communautaire des ressources côtières, ainsi que les solutions possibles aux menaces pesant sur ces dernières (voir tableau 1). L'exercice a également permis de recenser les principales forces et faiblesses internes du Service des pêches de Vanuatu (voir tableau 2). La gestion communautaire des ressources côtières, ainsi que les solutions possibles aux menaces pesant sur ces dernières (voir tableau 1). L'exercice a également permis de recenser les principales forces et faiblesses internes du Service des pêches de Vanuatu (voir tableau 2).

Tableau 1. Mesures à prendre par le Service des pêches de Vanuatu pour promouvoir la gestion communautaire des ressources côtières.

	Principaux facteurs externes	Mesures à prendre pour promouvoir la gestion communautaire des ressources côtières
Opportunité	Forte demande intérieure de poisson	Développement du potentiel commercial du poisson
	Participation des associations de pêcheurs à la collecte de données de prise	Collaboration avec les organisations communautaires chargées de la gestion des ressources pour collecter des données de prises
	Soutien des autorités coutumières à la gestion communautaire des ressources côtières	Promotion de la collaboration avec les responsables communautaires (par ex., les chefs)
Menace	Délai nécessaire à l'établissement d'une association de pêcheurs	Renforcement des capacités des organisations communautaires chargées de la gestion des ressources
	La plupart des villageois pratiquant la pêche ne sont pas enregistrés.	Création d'une association de pêcheurs afin d'enregistrer les villageois pratiquant la pêche
	Absence de marché au poisson à l'échelle locale	Création et gestion d'un marché au poisson communautaire

Tableau 2. Principaux facteurs internes exerçant une influence sur la promotion de la gestion communautaire des ressources côtières au sein du Service des pêches de Vanuatu.

Forces	Faiblesses
Capacité de collecte et d'analyse des données de prise (1)	Irrégularité des réunions (1)
Compilation d'informations issues de la recherche	Absence de politique en matière de pêche côtière (2)
Possibilité d'exonérer les pêcheurs enregistrés de la taxe sur le carburant (3)	Interruption de la collecte des données de prise par l'agent de vulgarisation du Service des pêches (3)
Collaboration permanente avec le comité de gestion des AMP (4)	Absence de transmission des données de prise par l'agent de vulgarisation halieutique (3)
Bons rapports entre l'agent de vulgarisation et les autorités provinciales (4)	Manque de suivi par l'agent du Service des pêches de Vanuatu (3)
Possibilité d'octroi de petites subventions en collaboration avec une ONG locale (4)	Mauvaise gestion des moyens financiers par l'agent de vulgarisation halieutique

Note : les chiffres entre parenthèses expriment le degré d'importance attribué aux différents facteurs par les participants à l'atelier.

Six grandes stratégies ont été élaborées à l'intention du Service des pêches de Vanuatu afin de promouvoir et d'étendre la gestion communautaire des ressources marines : 1) améliorer la distribution des produits de la mer d'origine locale, 2) renforcer la collecte de données sur les activités de pêche par les organisations du secteur, 3) respecter et renforcer les systèmes traditionnels de gestion des ressources, 4) établir et renforcer les activités des organisations du secteur de la pêche et des associations de pêcheurs, 5) créer des marchés au poisson à l'échelle locale, et 6) renforcer les activités de gestion communautaire des ressources côtières.

L'équipe du projet a conçu les projets pilotes en fonction des difficultés identifiées sur chaque site dans le cadre de l'étude de référence (Tableau 3). Les caractéristiques propres à la gestion communautaire des ressources côtières telle que pratiquée dans les différentes zones ciblées sont résumées dans le tableau 4. Dans le nord-ouest d'Efate, par exemple, la gestion des ressources a été associée au développement touristique. À Malekula, une démarche axée sur le renforcement des organisations existantes et la collaboration a été mise en œuvre pour coordonner l'action des différentes communautés impliquées dans la gestion du crabe

de terre dans la Baie du Crabe. L'approche suivie à Aneityum reposait sur la vulgarisation communautaire. Elle visait à contrer les pressions exercées en faveur d'une ouverture temporaire de l'aire marine protégée, à réduire le fort impact de la pêche sur la langouste, et à pallier au problème posé par l'absence d'un représentant permanent du Service des pêches de Vanuatu sur l'île.

Les résultats de l'étude de référence ont mis en lumière la nécessité de mener à bien trois types d'activités : des activités en rapport direct avec la gestion des ressources marines ; des activités « d'accompagnement » ou en rapport indirect avec la gestion des ressources marines ; et des activités visant la mise en place d'organisations et de systèmes nécessaires à la réalisation des deux types d'activités précédentes.

Tableau 3. Mise en contexte de la gestion communautaire des ressources côtières dans chaque zone d'exécution du projet à Vanuatu.

	Nord-ouest d'Efate	Malekula	Aneityum
Principale activité économique	Agriculture, tourisme, pêche	Agriculture, commerce, pêche	Agriculture, tourisme, pêche
Pourcentage de revenus issus de la pêche	~ 20 %	~ 10 %	~ 10 %
État des ressources halieutiques côtières	En déclin, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'AMP	Stable à l'intérieur de l'AMP ; en déclin à l'extérieur de l'AMP	Stable à l'intérieur de l'AMP ; en déclin à l'extérieur de l'AMP
État des ressources halieutiques hauturières	Bon	Bon	Bon
Degré d'intérêt et de participation aux activités communautaires	Modéré	Baie du crabe : élevé Uri/ Uripiv : modéré	Élevé
Degré de compréhension du plan de gestion de l'AMP	Lelepa : élevé Île de Moso : modéré	Baie du crabe : élevé Uri/ Uripiv : modéré	Modéré
Degré de participation aux activités de gestion communautaire des ressources côtières	Lelepa : modéré Moso : faible	Baie du Crabe : modéré Uri/ Uripiv : élevé	Élevé
Principaux enjeux de la gestion communautaire des ressources marines	Création de nouvelles sources de revenus Lien avec le développement touristique Développement du potentiel commercial du poisson Diversification des techniques de pêche Création d'une organisation de gestion de l'AMP	Manque de moyens financiers du comité de gestion Prévention du braconnage	Création de nouvelles sources de revenus Sensibilisation de la population à l'importance de la gestion communautaire des ressources côtières Création d'une association de pêcheurs

Tableau 4. Caractéristiques de la gestion communautaire des ressources côtières dans chaque site d'exécution du projet à Vanuatu.

Site	Caractéristiques de la gestion communautaire des ressources côtières
Nord-ouest d'Efate	Un plan de gestion de l'AMP existe (élaboré au cours de la phase I) mais n'est pas respecté par la communauté. Conflits relatifs à l'exploitation des zones de pêche. Absence de collaboration entre Lelema et l'île de Moso. La population de l'île de Moso en particulier ne manifeste aucune volonté de coopérer.
Malekula	Seize communautés formées de différentes tribus participent à la gestion du crabe de terre dans la Baie du Crabe, ce qui rend la coordination difficile dans les îles d'Uri et d'Uripiv. L'état des ressources côtières et la situation économique y sont précaires. Toutefois, les 14 autres communautés situées sur l'île principale de Malekula sont relativement aisées. Il existe des disparités socioéconomiques entre l'île principale et les îles périphériques. Faute de moyens financiers suffisants, les activités de suivi menées dans la Baie du Crabe sont limitées.
Aneityum	Des pressions sont exercées en faveur d'une ouverture temporaire de l'AMP. Seules les langoustes sont vendues aux touristes ; l'espèce est soumise à une pression de pêche excessive. Le Service des pêches du Vanuatu ne dispose d'aucun personnel permanent sur l'île. Un agent se rend sur place plusieurs fois par an et y assure une gamme restreinte de services.

Tableau 5. Composantes de la gestion des ressources côtières dans certaines régions de Vanuatu.

Composante	Activités envisagées
Gestion des ressources	Élaboration de règles de gestion des ressources côtières : coordination entre les zones de pêche ; sélection des espèces à protéger ; restrictions en matière de taille ; législation relative aux AMP, etc. Mesures en faveur de la reconstitution des ressources : lâcher et élevage de juvéniles de coquillages marins (par ex., troca et burgau), renouvellement des stocks de géniteurs, etc.
Mesures d'appui à la gestion des ressources	Diversification des activités de pêche : promotion de la pêche hauturière sur DCP. Développement de moyens de subsistance autres que les produits de la pêche : polissage de coquillages, écotourisme autour des AMP, nourricerie de pleine eau pour l'élevage de bénitiers Tridacna, etc. Valorisation des produits de la mer : création de restaurants servant ou vendant du poisson pêché localement ; vente de poisson frais grâce à la création de marchés au poisson, etc.
Renforcement des institutions et organisations	Création et renforcement des activités des comités de gestion des AMP. Amélioration du fonctionnement et de la gestion des organisations de pêcheurs tels que les comités de gestion des DCP et les associations de pêcheurs. Collecte et analyse des données sur l'activité de pêche par les organisations de pêcheurs.

Le contenu de chaque projet pilote a été défini en fonction du contexte socioéconomique local, en concertation avec les comités de gestion des AMP et sur la base des résultats de l'étude de référence. Dans le nord-ouest d'Efate, où l'on constate un affaiblissement du système coutumier de gouvernance, lié en partie au phénomène d'immigration en provenance d'autres îles, l'étude de référence a révélé un fort potentiel de développement touristique, tout en signalant un déclin des stocks de poissons de récif et une dégradation des récifs coralliens. Une démarche de développement touristique en faveur de la gestion communautaire des ressources côtières a donc été entreprise. Pour renforcer le lien entre le développement du tourisme et la gestion des ressources, plusieurs activités ont été déployées, parmi lesquelles la création d'une nourricerie de pleine eau pour les bénitiers, devenue une attraction touristique ; la protection des ressources récifales grâce à l'introduction de DCP ; et l'utilisation de pirogues modifiées. D'autres activités suggérées par les villageois telles que la vente de poisson et d'articles en coquillage poli aux hôtels et aux restaurants du secteur ont été intégrées au projet pilote. À Malekula, le comité de l'AMP d'Amal-Baie du Crabe existait déjà depuis plus de dix ans mais fonctionnait au ralenti faute de moyens financiers. Le projet a donné un nouvel élan au comité grâce à la mise en place d'un fonds de promotion de la gestion communautaire des ressources côtières. Le projet a également permis l'introduction d'activités de pêche sur DCP, le lâcher et la surveillance de burgaus et de trocas dans les eaux d'Uripiv, la confection et la vente d'objets en coquillage, la vente de kava, l'apiculture, et la création d'une aire

de mouillage pour les bateaux de plaisance. Les villages ont proposé de créer des marchés au poisson sur l'île d'Uripiv et à Louni. Le marché d'Uripiv a permis la vente conjointe de poisson avec le marché de Lakatoro – la ville principale de l'île de Malekula – grâce au soutien du Programme des volontaires japonais pour la coopération internationale. À Aneityum, le comité de gestion de l'AMP de Mystery Island a mis au point des activités de gestion communautaire des ressources côtières telles que la collecte de données sur les prises de langouste et la protection des poissons de récif, du troca et du burgau à l'intérieur de l'AMP. Face à la nécessité de réguler la pêche à la langouste, la zone de contrôle a été étendue au-delà du périmètre de l'AMP. En l'absence d'agent du Service des pêches sur l'île, le vulgarisateur communautaire a joué un rôle important. Parmi les activités menées dans le cadre du projet, on retiendra l'introduction de DCP, la création d'un bar à poisson et la confection d'articles en coquillage par les femmes. L'équipe du projet a également aidé le vulgarisateur à administrer le projet pilote. Ce dernier a permis de créer de nouvelles activités rémunératrices pour les villageois et des sources de financement pour la gestion communautaire des ressources côtières.

Des plans d'exécution pilotes (voir tableaux 6, 7 et 8) ont été élaborés en combinant les activités susmentionnées afin de répondre aux besoins propres à chaque site sélectionné. Il a été décidé de déployer les trois activités suivantes sur l'ensemble des sites : la promotion de la pêche sur DCP, le polissage de coquillages en vue de générer des revenus supplémentaires, et le recueil et l'analyse de données de prise par les organisations de pêcheurs.

Tableau 6. Plan préliminaire d'exécution du projet pilote pour le nord-ouest d'Efate (Mangaliliu, île de Lelepa et île de Moso)

Objectifs	Création et renforcement d'organisations de gestion des ressources côtières au sein des communautés concernées, et meilleur respect du plan de gestion des AMP.
Activités	Création d'activités rémunératrices de substitution via la promotion du tourisme (par ex., vente conjointe de produits de la pêche et d'objets en coquillage par les communautés, mariculture de bénitiers destinés au commerce de l'aquariophilie, et création de sites d'élevage de bénitiers Tridacna gigas à visée touristique. Diversification des activités de pêche en encourageant la pêche à l'extérieur des récifs grâce à l'introduction de DCP. Renforcement de la gestion des ressources côtières grâce à un meilleur respect du plan de gestion des AMP par les communautés. Création et renforcement des activités du comité de gestion des AMP et des organisations du secteur de la pêche.

Tableau 7. Plan préliminaire d'exécution du projet pilote de Malekula (Baie du Crabe, île d'Uripiv, île d'Uri)

Objectifs	Relancer les activités du comité de l'AMP de la Baie du Crabe en mobilisant les moyens financiers nécessaires à la gestion des ressources côtières.
Activités	Renforcer les activités de collaboration entre communautés : installation conjointe de DCP par les communautés concernées ; polissage de coquillages par les femmes ; activités écotouristiques axées sur l'AMP de la Baie du Crabe, etc. Améliorer la distribution des produits de la mer : mise en place conjointe de points de collecte du poisson (marchés) ; vente de produits de la mer en coopération avec le marché au poisson de Lakatoro Diversifier les activités de pêche : promotion de la pêche au large grâce à l'introduction de DCP Reconstitution des ressources côtières : lâcher et élevage de coquillages marins (troca et burgau) Renforcement institutionnel du comité de l'AMP et des organisations de pêcheurs : recueil et analyse des données de pêche par les communautés ; diversification des sources de financement pour la gestion de l'AMP telles que le prêt d'équipement de pêche, l'apiculture, la vente de kava, etc.

Tableau 8. Plan préliminaire d'exécution du projet pilote pour Aneityum (Analcauhat) – Développement des activités grâce au renforcement des capacités techniques des agents du Service des pêches de Vanuatu.

Objectifs	Réduire la pression de pêche exercée sur la langouste en diversifiant les activités de pêche et les moyens de subsistance.
Activités	Formation d'agents communautaires de vulgarisation halieutique : mise en place d'un système expérimental de formation d'agents de vulgarisation parmi les villageois sélectionnés par le Service des pêches de Vanuatu au sein des communautés. Création de nouveaux moyens de subsistance : coopération avec le secteur du tourisme de croisière (préparation de plats à base de produits de la mer autres que la langouste ; production et vente d'artisanat en coquillage) ; mise en place et gestion conjointes de points de collecte pour les produits de la pêche (marchés au poisson) Diversification des activités de pêche : promotion de la pêche au large par l'introduction de DCP Reconstitution des ressources côtières : lâcher et élevage de coquillages marins (troca et burgau) Renforcement institutionnel du comité de l'AMP et des organisations de pêcheurs : recueil et analyse des données de pêche par les communautés ; gestion des marchés au poisson par les organisations de pêcheurs, etc.

Développement des activités grâce au renforcement des capacités techniques des agents du Service des pêches de Vanuatu

L'impact des mesures de gestion est plus directement visible sur les coquillages, relativement sédentaires, que sur les poissons de récif, et favorise l'adhésion des communautés à d'autres activités de gestion des ressources côtières. Les rudiments des techniques de propagation des coquillages ont donc été fournis au cours de la phase I, et complétés par des activités de suivi et des conseils supplémentaires lors de la phase II. Le lâcher et l'élevage de bécotiers, effectués au cours des deux phases, ont contribué à la sensibilisation des communautés à la gestion des ressources côtières. L'objectif consistait à confier la production de naissains à des agents qualifiés du Service des pêches, et à moderniser les locaux et le fonctionnement de l'écloserie du Service. La production de naissains de *Tridacna* s'est essentiellement déroulée sous la direction du personnel du Service des pêches.

Des bécotiers écaillés ont été lâchés le long de la plage de Gideon's Landing, une plage privée située au nord-ouest d'Efate et régulièrement fréquentée par les touristes de Port Vila, afin de promouvoir la gestion communautaire des bécotiers en tant qu'outil de développement touristique.

Les techniques d'élevage des bécotiers dans des cages en filet ont été mises au point durant la première phase du projet, au cours de laquelle seules les localités proches d'Efate ont été approvisionnées en naissains.

Par la suite, des juvéniles ont été acheminés par avion vers des zones plus éloignées ; en novembre 2013, des naissains ont été transférés sur les îles d'Uri et d'Uripiv (Malekula) et des cages destinées à l'aquaculture y ont été installées. L'équipe du projet a effectué le suivi des bécotiers importés des Tonga et réintroduits au nord-ouest d'Efate (Mangaliliu, île de Lelepa, Tasiriki et Sunae) en 2007. Durant la phase I, des burgaus de l'île d'Aneityum, le seul site de Vanuatu parvenu à régénérer les stocks surpêchés (grâce à une initiative communautaire menée en coopération avec le Service des pêches de Vanuatu), ont été introduits à Mangaliliu, sur l'île d'Efate. Ils constituent aujourd'hui un stock géniteur. En février 2013, une étude menée sur des spécimens recapturés a mis en lumière des signes de reproduction.

Volets communs aux projets pilotes

Recueil et analyse de données de pêche par les communautés

Une bonne gestion des ressources côtières nécessite de recueillir et d'analyser les données sur la pêche côtière, et de s'en servir pour adapter les prises et l'effort. Les communautés ont été incitées à réunir les données de prises en leur possession afin de dégager les tendances générales et d'élucider les changements survenus dans leurs activités de pêche. Ces données cumulées ont également servi à définir les futures activités des communautés ciblées en matière de gestion des ressources côtières. Des fiches d'enregistrement des données, simples d'utilisation, ont été introduites

lorsque les premiers DCP ont été installés et lorsque le comité de gestion des DCP a été établi, en novembre et décembre 2012. Toujours dans le cadre du projet, un programme simple basé sur Microsoft Excel a été créé pour faciliter la gestion et l'exploitation des données de pêche par les communautés. Celles-ci ont bénéficié d'une formation à l'utilisation du programme. Un ordinateur a été fourni au comité de gestion de l'AMP ou au comité de gestion des DCP de chaque site d'exécution du projet. Cependant, seuls quelques villageois continuent aujourd'hui à consigner les données relatives à leur activité de pêche.

À Aneityum, deux congélateurs solaires ont été installés et un marché au poisson a été ouvert à Analcauhat. Un point de collecte du poisson équipé d'un petit congélateur solaire a été mis en place sur l'île d'Uripiv grâce au concours du Programme des volontaires japonais pour la coopération internationale. Ces marchés sont essentiellement gérés par les comités de gestion des DCP.

Gestion des activités de pêche sur DCP

La forte pression de pêche exercée sur les récifs fait peser une lourde menace sur la pérennité des ressources côtières des communautés ciblées. L'objectif du projet consistait donc à introduire des dispositifs de concentration du poisson pour éloigner une partie de l'activité de pêche des zones récifales. Afin de favoriser un large déploiement des DCP, il était essentiel de disposer d'une unité simple et économique, dont l'installation et l'entretien pourraient être effectués par les communautés. Le coût moyen du modèle conçu dans le cadre du projet varie de 1 000 à 1 500 dollars des États-Unis, selon la profondeur de mouillage. Le faible prix de l'unité tient notamment à l'utilisation de sacs de sable en guise de système d'ancrage. La mise à l'eau de ce type de DCP peut s'effectuer à partir des petits bateaux utilisés par les villageois. En novembre et décembre 2012, le premier atelier consacré à la pêche sur DCP a été organisé et un comité de gestion des DCP, essentiellement composés des participants à l'atelier, a été établi dans chaque zone d'exécution du projet. En mai et juin 2013, un deuxième atelier sur la gestion de la pêche à proximité des DCP a eu lieu dans chaque zone du projet. L'entretien et l'inspection des deux dispositifs installés figuraient au programme de l'atelier, de même que l'amélioration des techniques de pêche à la traîne autour des DCP. L'équipe du projet a introduit de nouveaux engins de pêche en remplacement du matériel plus rudimentaire utilisé jusqu'alors. Un troisième atelier consacré à la gestion de la pêche sur DCP a été organisé en octobre et en novembre 2013 sur tous les sites. Ce dernier visait à guider les participants vers de nouvelles méthodes de pêche d'espèces pélagiques sur DCP telles que la palangre verticale ou encore une ligne verticale dérivante appâtée au calmar chipiloua. Un autre objectif consistait à encourager la création d'un groupe d'utilisateurs dont les membres effectueraient eux-mêmes l'entretien des DCP.

Artisanat en coquillage

Compte tenu du rôle important que jouent les femmes et les enfants dans la gestion des ressources,

la collaboration en faveur de la promotion de l'action communautaire ne saurait s'arrêter aux hommes et aux membres des comités chargés des AMP. L'équipe du projet a donc aidé les comités à constituer des groupes de femmes chargés de promouvoir la confection et la vente d'artisanat en coquillage poli. L'un des principaux freins constatés dans le développement de cette activité était le manque d'information des touristes sur l'origine et le caractère écologique des produits. Une « écoétiquette » a donc été apposée sur les produits d'artisanat en coquillage. Elle est le fruit d'une collaboration entre le Service des pêches de Vanuatu et le ministère du Tourisme, lesquels ont également produit une brochure d'information sur les



L'intérieur du marché au poisson du village d'Analcauhat, à Aneityum. Des congélateurs solaires et du matériel de pêche sont entreposés dans le bâtiment.

produits. L'étiquette permet en outre de sensibiliser les acheteurs à l'importance de la fabrication et de la vente d'articles en coquillage pour la gestion communautaire des ressources, et indique que les recettes tirées de cette activité servent à financer les activités du comité chargé des AMP.

La tenue d'ateliers dans chaque site du projet a permis de mieux structurer les activités de fabrication d'artisanat en coquillage. Du 5 au 7 février 2014, un atelier de polissage de coquillages et de fabrication d'artisanat a eu lieu dans les locaux du Service des pêches de Vanuatu à Port Vila. Il visait à faciliter l'échange de vues entre des groupes d'artisans des communautés ciblées et à dispenser des conseils sur la commercialisation des produits par l'entremise de propriétaires de boutiques locales de souvenirs.

Projets par site

1) Nord-ouest d'Efate

La première phase du projet a vu la création d'un comité de gestion des AMP du nord-ouest d'Efate. Toutefois, le déclin du système coutumier de gouvernance par les chefferies, sans doute dû à la forte immigration en provenance d'autres parties du pays, a sonné le glas de cette collaboration. La région recèle toutefois d'excellentes ressources touristiques telles que l'île de Hat, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité. Afin de tirer parti de cet avantage, il a été décidé de concentrer l'action déployée dans le nord-ouest d'Efate sur le tourisme. Plusieurs activités ont été menées pour former les communautés aux méthodes de gestion et, ce faisant, renforcer de manière informelle les capacités de gestion des ressources côtières. L'équipe du projet a expérimenté l'élevage en pleine



Un membre du comité de gestion du DCP d'Aneityum mesure et consigne les prises qui seront entreposées dans le congélateur solaire financé par le projet



Le comité du DCP de Malekula consigne dans un registre les données sur les prises qui seront entreposées dans le congélateur solaire du marché au poisson de l'île d'Uripiv.

eau de *Tridacna maxima*, qui peut être vendu sur les marchés de poisson d'ornement de Sunae et Tasiriki, sur l'île de Moso. Les difficultés rencontrées tenaient essentiellement au niveau variable de connaissance au sein des communautés qui se sont portées volontaires pour participer à l'initiative, et à l'inaptitude du Service des pêches de Vanuatu à fournir le soutien technique requis. Comme l'ont démontré les expériences réussies d'élevage de bénitier *Tridacna* à Sunae, la disponibilité de ressources humaines dédiées est un facteur de succès essentiel. En juin 2013, l'équipe du

projet a remis des naissains de bénitier écaillé à deux familles de Sunae ayant participé avec succès aux expériences d'aquaculture de *Tridacna maxima*, ainsi qu'à un clan de l'île de Lelepa et à un autre du secteur de Lelema sur l'île d'Efate, qui s'étaient initiés à l'aquaculture lors de la première phase du projet. Une nourricerie de pleine eau a ensuite été lancée à l'échelle communautaire. Si l'aquaculture du bénitier écaillé et du bénitier *Tridacna* parvenait à se développer, elle pourrait offrir une nouvelle source de revenus aux communautés côtières.



A Écoétiquettes utilisées à titre expérimental pour promouvoir l'artisanat local en coquillage. **B** Écoétiquettes utilisées pour la vente d'objets de coquillage (de gauche à droite : étiquettes utilisées à Aneityum, Efate et Malekula). **C** Les écoétiquettes servent à promouvoir l'artisanat en coquillage. **D** En novembre 2013, la vente d'objets en coquillage a débuté dans une boutique de Mystery Island à proximité du quai d'accostage des paquebots. **E** Affiche et brochure (en bichlamar) utilisés pour promouvoir le polissage et la vente de coquillages. **F** Produits en coquillage fabriqués par des groupes de femmes d'Aneityum et de Malekula. **G** Objets en coquillage fabriqués par les groupes de femmes, en exposition à la cérémonie organisée pour marquer l'adoption de la réglementation relative à l'AMP de la Baie du Crabe. **H** Atelier de fabrication d'artisanat en coquillage, équipé d'un nouveau générateur solaire (février 2014). **I** Atelier d'apprentissage de la fabrication d'artisanat en coquillage sur l'île d'Uripiv : un instructeur local enseigne les rudiments de la technique.

Afin de mobiliser les financements nécessaires aux activités de gestion des DCP, le comité de gestion a effectué des essais de pêche sur DCP, auxquels ont participé des communautés de l'île de Lelepa et de Mangaliliu, essentiellement. Le comité tente désormais d'organiser la vente directe des prises réalisées sur DCP au marché de Port Vila et aux gîtes touristiques. Par ailleurs, le comité impose une redevance aux opérateurs de pêche sportive qui utilisent les DCP. Cette redevance sert à financer les activités du comité. Toutefois, le prix du carburant est élevé à Vanuatu, et une seule sortie de pêche au large à bord d'un bateau équipé d'un moteur hors-bord de 30 à 45 chevaux coûte au moins 2 000 à 3 000 vatus. Ce surcoût explique en partie la réticence des communautés à utiliser les DCP mouillés à distance de la côte. Afin d'en promouvoir l'usage, l'équipe du projet a modifié la conception des pirogues locales. De fabrication économique, les nouvelles pirogues ont été équipées d'une voile pour réduire les dépenses de carburant. En janvier 2013, un atelier consacré à la modification des pirogues a eu lieu à Mangaliliu. L'équipe du projet y a présenté une petite pirogue munie d'une voile et d'un moteur hors-bord, avant d'entamer la modification des pirogues du village, avec le concours des habitants. Une sortie de pêche de démonstration effectuée avec une pirogue modifiée a permis d'économiser pas moins de 10 à 15 litres de carburant, soit environ 1 500 à 2 000 vatus. Les pirogues modifiées sont utilisées quotidiennement pour la pêche et dans le cadre d'activités touristiques à Mangaliliu et sur l'île de Lelepa. Inspirées par l'idée, des communautés de Mangaliliu et de Lelepa ont modifié une grande pirogue, en puisant dans les recettes tirées de la vente de produits de la mer par le comité de gestion des DCP.

De nouvelles méthodes de pêche telles que la palangre verticale ou la pêche au calmar chipiloua ont été présentées et testées à deux reprises au profit de villageois de l'île de Lelepa, à Efate, et plusieurs calmars chipiloua ont été capturés. En octobre 2014, à Port Vila, plusieurs représentants des secteurs du tourisme et de la pêche ont été initiés aux méthodes de transformation du calmar chipiloua. Le calmar transformé a ensuite été distribué aux hôtels et aux restaurants de Port Vila.

2) Île de Malekula

À Malekula, le comité de gestion de l'AMP de la Baie du Crabe, créé il y a plus de dix ans, fait figure d'exemple parmi les comités de gestion des ressources côtières. Toutefois, l'absence d'un système de financement pérenne avait conduit à l'arrêt quasi-total de ses activités. Le principal objectif du projet mis en œuvre à Malekula consistait donc à renforcer les moyens financiers et l'organisation du comité de gestion, et à étendre la zone surveillée et la liste d'espèces marines gérées. Afin de diversifier les sources de financement des activités du comité, un soutien a été apporté pour encourager la fréquentation de la baie par les plaisanciers. Des mouillages y ont été installés, ainsi qu'une citerne destinée à collecter l'eau de pluie. L'utilisation des mouillages par les plaisanciers est payante ; les recettes ainsi générées servent à financer les activités du comité. Le comité de gestion des AMP a emprunté une broyeuse pour fabriquer du kava, vendu lors d'événements communautaires ou religieux. La broyeuse a permis d'accroître les recettes du comité.

Lors de l'atelier sur la planification de la gestion des ressources côtières, organisé dans les locaux du Service des pêches de Vanuatu en février 2013, le comité de gestion de l'AMP de la Baie du Crabe a inscrit dans son plan d'action la nécessité de légiférer sur l'aire marine protégée. En effet, les communautés locales ne parvenaient plus à assurer la gestion de l'AMP par le seul biais du système coutumier. Avec le concours de l'Union internationale pour la conservation de la nature, le comité de gestion de l'AMP de la Baie du Crabe et le service des pêches de la province de Malampa se sont adressés au Ministère des ressources terrestres et naturelles afin d'obtenir la réglementation de l'AMP. De fin septembre à début octobre 2013, des ateliers ont été organisés dans les 16 communautés de



Des villageois de Mangaliliu et de l'île de Lelepa ont participé à l'atelier consacré à la modification des pirogues en janvier 2013.



Les pirogues existantes ont été transformées par l'équipe du projet et les membres de la communauté.



La grande pirogue, après transformation (décembre 2013).

la Baie du Crabe afin de modifier les plans de gestion des ressources côtières. Grâce à cette initiative, la Baie du Crabe a été déclarée « AMP réglementée » le 19 décembre 2013, et le plan de gestion révisé de l'AMP a été publié sous forme de livret. Devant l'adhésion unanime suscitée par les activités de gestion des ressources du comité de l'AMP de la Baie du Crabe, l'adoption de cette réglementation est considérée comme l'une des grandes réussites du projet.

Grâce au soutien du Programme des volontaires japonais pour la coopération internationale, les habitants de l'île d'Uripiv ont créé un marché au poisson, doté d'un petit congélateur solaire. Grâce à cette installation, les prises peuvent désormais être congelées sur place avant d'être expédiées en vrac vers le marché au poisson de Lakatoro. De plus, l'essentiel des prises étant destiné à la vente, l'enregistrement des captures s'effectue désormais au marché au poisson. Le marché, créé dans le cadre du projet, est administré par des membres du comité de gestion des DCP. Encouragés par les activités menées sur l'île d'Uripiv, les villages de la Baie du Crabe ont entrepris de créer un marché au poisson similaire à Louni. Les jeunes membres du comité ont acheté les matériaux nécessaires à la construction du marché, grâce aux recettes générées par diverses activités dont la vente de kava.

3) Île d'Aneityum

Plusieurs activités ont été entreprises afin de réduire la pression de pêche sur la langouste grâce au système de vulgarisation communautaire. On citera notamment



En juillet 2013, des membres du comité ont créé une aire de mouillage dans la Baie du Crabe. Destinée aux plaisanciers, elle constitue une autre source de financement potentiel pour la gestion de ressources.

le lancement d'un bar à poisson, l'organisation d'un atelier consacré à la préparation de plats à base de poisson, la construction d'une pirogue modifiée et la création d'un marché au poisson.

Plus de 70 paquebots font escale chaque année à Mystery Island, située à proximité d'Aneityum. Le seul mets local proposé aux touristes est la langouste, qui subit une forte pression de pêche dans l'ensemble des eaux situées autour d'Aneityum. Afin de diversifier l'offre de produits locaux aux visiteurs, un "bar à poisson" a été ouvert pour encourager la pêche d'espèces sous-exploitées.

Du 27 juillet au 3 août 2013, quinze villageois d'Analcauhat ont participé à un atelier consacré à la préparation de plats à base de poissons locaux. Les participants ont appris à préparer quatre recettes de poisson et des cocktails à base de lait de coco, et se sont initiés à la planification des achats et au calcul des coûts. Les ventes réalisées à titre d'essai durant les trois jours de l'atelier ont rapporté environ 270 000 vatus. À la fin du mois de septembre, cinq plats étaient proposés à la carte du bar à poisson établie par le comité de gestion, et le chiffre d'affaires moyen avoisinait les 60 000 vatus par jour. Deux autres bars à poisson ont vu le jour à Mystery Island, tous deux inspirés du modèle initial.

Outre la création du marché au poisson et l'installation d'un congélateur solaire, un comité de gestion du marché a été formé par des membres du comité de gestion du DCP. Concrètement, c'est le comité de gestion du DCP qui assure l'exploitation et la gestion du marché. L'ensemble de ces activités se déroule sous le contrôle du vulgarisateur communautaire.

Établissement de plans de gestion des ressources côtières et organisation de séminaires nationaux et régionaux

Il était important que les plans d'exécution des activités soient établis par les communautés elles-mêmes, à la lumière de l'expérience acquise au cours des projets pilotes, plutôt que par l'équipe du projet ou le Service des pêches de Vanuatu. Les villages ont donc organisé leurs propres ateliers et rédigé leurs propres plans de gestion des ressources halieutiques, avec le concours du Service des pêches.

Le premier atelier de gestion des ressources côtières, organisé en février 2013, a réuni des équipes de trois à cinq représentants communautaires de chaque site investies dans la gestion des ressources. Le thème principal de l'atelier était les dysfonctionnements des plans de gestion. Les participants ont recensé les difficultés rencontrées (analyse des problèmes) et examiné les solutions possibles (analyse objective). La teneur des plans existants de gestion des AMP a été validée ; certains détails ont été modifiés et les



Des croisiéristes attendent leur plat au bar à poisson.

communautés ont entrepris la mise en œuvre des plans de gestion des ressources côtières.

Des réunions d'information ont également eu lieu dans chaque zone ciblée afin d'approfondir la discussion à l'échelle locale. Les participants à l'atelier ont expliqué la teneur des plans d'action au reste de la communauté (étapes préparatoires, mise en œuvre, appui fourni par l'équipe du projet et le Service des pêches).

En février 2014, des villageois du nord-ouest d'Efate et d'Aneityum se sont rendus sur le site de la Baie du Crabe et sur l'île d'Uripiv. La rencontre entre les membres des différentes communautés était importante pour bien cerner les activités de gestion et d'amélioration des moyens de subsistance mises en œuvre par les habitants de la Baie du Crabe. Les visiteurs ont manifesté un intérêt particulier pour les activités de coopération menées par le comité de gestion de l'AMP de la Baie du Crabe, et notamment les dispositifs de financement et le marché au poisson d'Uripiv. Ayant échoué à établir une coopération fructueuse entre leurs communautés, les représentants du nord-ouest d'Efate ont été surpris par le degré de collaboration entre les 16 villages de la Baie du Crabe. Les représentants d'Aneityum ont relevé avec intérêt que le congélateur solaire, les engins destinés à la pêche sur DCP, les outils de fabrication d'articles en coquillage et d'autres produits étaient gérés de manière collective et entreposés au marché au poisson. Ils ont évoqué la possibilité de doter Aneityum d'installations semblables.



Sample of an à la carte dish taught at the "cooking with fish" workshop.



Operating conditions of the fish café on Mystery Island (28 November 2013).

Après le premier atelier sur la planification de la gestion des ressources côtières, et en coopération avec la JICA, l'Association fidjienne des zones marines protégées sous gestion locale (FLMMA) a organisé en décembre 2013 un séminaire conjoint avec des partenaires des Fidji, des Tonga et de Vanuatu afin de partager les enseignements tirés d'activités analogues. Grâce aux visites organisées sur les sites du projet, les participants de Vanuatu ont acquis des connaissances qu'ils peuvent désormais mettre à profit au sein de leurs propres communautés. Les activités menées à Vanuatu suscitent également l'intérêt dans d'autres régions.

Le deuxième atelier de planification de la gestion des ressources côtières, conduit en février 2014, visait à 1) faire le point sur l'avancement des projets pilotes, 2) répandre les enseignements acquis, et 3) formuler des plans d'action en faveur de la gestion des ressources côtières et des calendriers d'activité pour les trois à cinq années à venir. Ont participé à cet atelier des représentants des communautés de chaque site ainsi que des agents du Service des pêches de Vanuatu et des spécialistes japonais. Ce sont les villageois eux-mêmes qui ont dirigé cet atelier, en coopération avec des agents du Service des pêches.

À l'issue de la première phase du projet, toutes les communautés ciblées du nord-ouest d'Efate géraient leurs ressources de manière autonome, en privilégiant l'élevage du bœuf et du bœuf. Le projet pilote a sensibilisé les communautés à la nécessité de s'unir aux efforts déployés au niveau régional pour renforcer la gestion des ressources côtières. C'est dans cet esprit, qu'en mai 2014, le village de Mangaliliu et l'île de Lelepa ont rétabli le comité de gestion de l'AMP de Lelepa afin d'étendre le périmètre de l'aire marine protégée et de mener à bien des activités de gestion des ressources.

À Malekula, des mesures avaient déjà été adoptées pour gérer les stocks de crabe de terre : les expéditions de crabes vers le marché de Lakatoro devaient être déclarées, et la vente de femelles gravides avait été interdite. Des mesures de gestion du crabe de palétuvier ont ensuite été incorporées au plan d'action.

Afin de renforcer la gestion des ressources côtières à Aneityum, le plan d'action prévoyait l'étude des systèmes coutumiers de gouvernance communautaire ; la création d'une nouvelle coopérative de pêche, l'inclusion des récifs côtiers d'Analcauhat et de ceux situés autour de Mystery Island dans l'aire marine protégée, la poursuite du recueil de données sur les pêches et la formation des communautés à leur utilisation. Le découpage de l'aire de gestion d'Analcauhat, située sur l'île principale, en cinq zones conformes au régime foncier coutumier et à la répartition des droits de propriété entre les clans a permis d'améliorer davantage le suivi des mesures de gestion. Ce système confère à la communauté le contrôle direct de la gestion des ressources côtières dont elle est propriétaire. Des plans visant à renforcer un certain nombre d'initiatives menées par des organisations communautaires ont été introduits dans les projets pilotes.

Ces mesures qui viennent en appui au plan de gestion comprennent notamment la promotion des DCP, la réduction des frais de carburant grâce aux pirogues modifiées, l'amélioration des moyens de subsistance des femmes grâce à l'artisanat du coquillage, la valorisation des produits de la mer locaux, et la création de bars à poisson et d'échoppes en bord de route. Dans le nord-ouest d'Efate, la diversification des sources de revenus des villageois, facilitée par la proximité de Port Vila, a été intégrée au plan d'action.

Au cours de l'atelier conduit en février 2013, les représentants communautaires ont pris une part essentielle à la formulation des plans d'action annuels pour la gestion des ressources côtières. Cependant, le projet pilote se trouvait encore dans sa première phase d'exécution, conférant aux plans d'action un caractère générique. Le second atelier, en revanche, a permis aux représentants communautaires de dresser des plans d'action plus concrets basés sur les enseignements des projets pilotes et les observations effectuées sur d'autres sites, et de réfléchir aux moyens de pérenniser les activités lorsque celles-ci ne bénéficieraient plus du soutien direct du projet.

Munis de leurs projets de plan d'action pour les trois à cinq années à venir, les participants sont retournés dans leurs communautés respectives afin d'y présenter le fruit de leur travail. Des séminaires d'information de 20 à 30 participants issus de la communauté ont été organisés sur chaque site en vue d'affiner les plans d'action. Un agent du Service des pêches était présent pour apporter les précisions nécessaires. Ces séminaires ont permis de présenter de manière détaillée la teneur des plans de gestion aux villageois et d'organiser les futures activités de manière transparente et concise.

Autre résultat important, le second atelier de planification a débouché sur la publication d'un livret reproduisant les plans d'action établis pour chaque site. Les plans de gestion des AMP ont également été modifiés afin d'étendre les AMP à d'autres districts, d'accroître le nombre d'espèces protégées, et d'élargir l'action à de nouvelles communautés.

Un atelier national (7-10 octobre 2014) et un séminaire régional (13-16 octobre 2014) ont été organisés pour présenter et diffuser les résultats du projet. Les deux réunions ont été coparrainées par la Communauté du Pacifique (CPS). Douze représentants communautaires ont participé à l'atelier national. Les groupes de discussion ont été organisés par province ciblée dans le cadre du projet. Les participants se sont rendus sur les sites du nord-ouest d'Efate afin d'y observer les initiatives de gestion des ressources côtières menées en milieu communautaire. Le séminaire régional a réuni des agents du Service des pêches de Vanuatu, des représentants du Service des pêches des Fidji, des Îles Salomon, des Tonga et du Samoa, des agents de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS, et des participants de l'École d'études marines de l'Université du Pacifique Sud. L'objectif du séminaire consistait à faire connaître les initiatives prises en matière de gestion communautaire des ressources côtières et à organiser la coopération régionale. Des groupes thématiques se sont penchés sur les trois composantes de la structure conceptuelle de la gestion communautaire à la lumière des trois

axes d'intervention retenus dans le cadre des projets pilotes, à savoir les DCP, l'élevage de coquillages et l'amélioration des moyens de subsistance des populations. Le modèle de DCP dont la CPS préconise généralement l'usage est coûteux et difficile à déployer dans les zones rurales telles qu'Aneityum, où les services de transport maritime sont aléatoires. En revanche, le DCP conçu dans le cadre du projet est économique, facile à déployer en milieu rural, et durable. Plusieurs demandes ont donc été formulées en faveur d'une formation régionale à la fabrication et au mouillage de ce modèle.

Les pays mènent diverses initiatives en vue d'améliorer les moyens de subsistance des villages côtiers. Certaines sont communes à l'ensemble des pays : fabrication d'objets d'artisanat, y compris en coquillage ; tourisme côtier ; élevage du tilapia et de la crevette d'eau douce. Au-delà de la simple fourniture de conseils techniques, l'amélioration des moyens de subsistance exige une approche globale car il importe aussi de conseiller les communautés ciblées en matière de gestion, de vente et d'organisation.

Coopération avec les organisations

Plusieurs activités menées au titre des projets pilotes ont donné lieu à une collaboration avec diverses organisations. On retiendra l'étude consacrée au burgau et au troca dans les eaux du nord-ouest d'Efate et d'Aneityum, réalisée en coopération avec la CPS, et la vente d'objets en coquillage sur les sites du projet, avec le soutien du Département de la condition féminine, et celui du tourisme, pour l'apposition d'une étiquette « écologique » sur les produits en coquillage. Au cours d'un mini-séminaire organisé au profit d'une communauté locale d'Aneityum, le responsable de la programmation de Wan Smolbag Theatre, une ONG locale à l'origine de plusieurs initiatives de protection de l'environnement, a présenté le Programme de protection des tortues marines de son organisation et souligné l'importance des « feuilles de pêche » introduites dans le cadre du projet.

Résultats du projet

Le projet a permis de renforcer les capacités de soutien du Service des pêches de Vanuatu en matière de gestion communautaire des ressources côtières. Les populations des zones ciblées ont appris à utiliser les approches et les outils de gestion communautaire, et les enseignements tirés de l'expérience ont été diffusés.

Renforcement des capacités du Service des pêches de Vanuatu

Les agents du Service des pêches Vanuatu ont étroitement collaboré avec l'équipe du projet à la réalisation de l'étude de référence. Ce faisant, ils ont appris comment réaliser une première enquête pour établir le degré de motivation des communautés à l'égard de la gestion des ressources côtières et à recenser les organisations et institutions sociales existantes susceptibles d'appuyer la démarche. Les agents du Service des pêches impliqués dans le projet ont pu suivre l'ensemble du processus d'organisation des ateliers et d'enquête menée par voie de questionnaire en formant et en supervisant les

enquêteurs recrutés au sein de chaque communauté. Les fonctionnaires ont ainsi acquis un large éventail de connaissances sur la mise en pratique de méthodes issues des sciences sociales. Les résultats de l'étude de référence ont servi de base à la formulation de plans de gestion communautaire des ressources côtières, et contribué à améliorer les AMP. Les agents du Service des pêches impliqués dans le projet ont effectué le suivi des activités conduites sur chaque site, analysé les résultats de ce suivi et dressé la liste des activités à soutenir de manière prioritaire. Ce processus leur a permis d'appréhender le point de vue des communautés sur les activités mises en œuvre, et de définir le type et le degré de soutien qu'ils pourraient apporter aux stades de la planification et de la mise en œuvre. Ils ont également dispensé des formations, en coordination avec l'Institut de technologie de Vanuatu, et participé à l'installation de petits DCP. Ils ont acquis une expérience et un savoir-faire dans le cadre de plusieurs activités de gestion communautaire, y compris la gestion de la nourricerie de pleine eau pour les bénéficiers, le suivi des lâchers de coquillages, le recueil de données sur les activités de pêche, et les techniques de pêche sur DCP. Ces activités de soutien, dont les communautés ont retiré des avantages directs, ont été intégrées à toutes les étapes du processus de gestion communautaire et ont généré un cycle de gestion des ressources.

Acquisition de compétences en matière de gestion communautaire des ressources côtières

Le dispositif de gestion communautaire des ressources côtières des villages ciblés s'est renforcé de manière visible au fil du projet. S'il est vrai que des comités de gestion des aires taboues existaient déjà dans les zones ciblées avant la mise en œuvre du projet, les discussions et les activités conduites par l'ensemble des parties prenantes ont permis de dynamiser ces comités et de stimuler la participation de tous les membres de la population. D'autres sous-comités et groupes ont vu le jour, parmi lesquels des comités de gestion des DCP, des groupes de polissage de coquillages et un groupe chargé de la gestion d'un bar à poisson. Dans les zones rurales ne pouvant bénéficier de l'intégralité du soutien et des services de l'État, certaines fonctions des pouvoirs publics peuvent être déléguées au niveau local, où existent des comités et des groupes participatifs établis dans le cadre de la gestion communautaire des ressources côtières. Les expériences menées au titre du projet ont démontré l'efficacité d'une gestion intégrée des ressources et d'une participation accrue de membres motivés de la population. En sus des ateliers et des programmes de formation dispensés sur chaque site, des ateliers conjoints et des visites d'étude réciproques ont été organisés. Ces initiatives ont procuré une source de motivation aux participants. On citera les exemples suivants : 1) une visite organisée à Aneityum a suscité un intérêt particulier parmi les représentants d'autres sites pilotes lorsqu'ils ont constaté combien les récifs de Mystery Island s'étaient reconstitués en l'espace de 10 ans, alors même que l'essentiel des ressources côtières avaient subi un fort appauvrissement ; 2) un villageois d'Aneityum a appris à un membre du comité de l'AMP du nord-ouest d'Efate que, lorsque

des coquillages sont lâchés dans une aire marine protégée, il faut les placer à une courte distance les uns des autres pour faciliter la reproduction ; et 3) les objets en coquillage confectionnés sur certains sites ont stimulé la créativité d'autres communautés cherchant à diversifier leur production.

Enseignements tirés du projet

1) Articulation entre les quatre volets de la gestion communautaire des ressources côtières

L'articulation entre les quatre volets de la gestion communautaire des ressources côtières mérite une attention particulière. À Aneityum, par exemple, l'approche axée sur la vulgarisation communautaire (volet « institutions et/ou gouvernance »), a été appliquée à la gestion de la pêche sur DCP, au polissage des coquillages et à la création d'un bar à poisson (volet « économie ou production »), renforçant ainsi l'organisation communautaire (volet « facteurs socioculturels »). À Malekula, la démarche de renforcement des organisations existantes et/ou de collaboration entre les différents villages a renforcé l'engagement de la communauté, lequel a favorisé l'octroi d'une aide extérieure par les pouvoirs publics et les ONG (volet « institutions et/ou gouvernance »). Les effets de synergie diffèrent selon les approches suivies. Il importe donc, comme l'illustrent les simples exemples ci-dessus, de choisir avec soin la combinaison d'approches la mieux adaptée au contexte et aux contraintes propres à chaque site. Il importe tout autant de comprendre qu'il n'existe pas de combinaison unique, applicable à l'ensemble des sites.

2) Inclusion d'autres segments de population (approche sectorielle)

L'atelier de gestion de la pêche sur DCP a suscité une motivation chez les pêcheurs. Toutefois, les DCP n'étaient accessibles qu'à un nombre restreint de villageois, d'où le désintérêt initial de la population pour la gestion communautaire des ressources côtières. Par la suite, les membres de la communauté ont entrepris diverses activités, parmi lesquelles la modification de pirogues, le polissage de coquillages et la création d'un marché au poisson et d'un bar à poisson. Progressivement, la participation de nouveaux groupes au sein de la population a permis de favoriser la gestion communautaire.

3) Participation des chefs de clan

Des chefs communautaires et des jeunes responsables ont participé à la mise en œuvre de la première phase du projet mais ont échoué à constituer un comité de gestion de l'AMP, dont le rôle échappait à la compréhension des villageois. Toutefois, la véritable raison de cet échec réside peut-être dans le fait que les chefs de clan, responsables de la gestion des récifs, n'ont pas été impliqués dans le processus. La participation des chefs de clan a donc été sollicitée au cours de la seconde phase du projet et a permis la création du comité de gestion des ressources.

Dans le nord-ouest d'Efate, l'un des sites pilotes de la phase I, une autre tentative visant à créer un comité de gestion de l'AMP s'est elle aussi soldée par un échec en raison d'un manque de compréhension de la gestion

des ressources côtières par la communauté. Les responsables du projet attribuent cet insuccès au déclin du système coutumier de gouvernance et au faible niveau de dépendance à l'égard des ressources marines côtières. Cependant, à l'issue du deuxième atelier de gestion de la pêche sur DCP, un chef de clan de l'île de Lelepa a manifesté son intérêt pour cette activité, et a été nommé responsable du comité de gestion des DCP. Cette étape a marqué le début d'une prise de conscience de la nécessité de gérer les ressources côtières au sein de la population. Ce chef de clan a joué un rôle moteur en faveur du développement de la pêche sur DCP, de la planification de la gestion et d'autres activités. Conscient du fort potentiel touristique de la région, il a entrepris d'en convaincre les autres chefs de clan. Le comité de gestion des ressources de Lelema n'aurait pas vu le jour si ce responsable communautaire n'avait pas compris le lien entre la gestion des ressources et le développement touristique.

4) Planification et mise en œuvre d'activités participatives de gestion communautaire des ressources côtières

Tout au long du projet, les communautés ont participé à la planification et à la mise en œuvre de la gestion des ressources côtières. Dans le cadre d'ateliers, les membres de la communauté ont élaboré leurs propres plans de gestion, avec l'appui du Service des pêches de Vanuatu et de l'équipe du projet. Le processus de planification, d'exécution, de révision et d'actualisation des plans de gestion des ressources a rendu les membres de la communauté autonomes et capables de pérenniser les activités.

5) Communication des résultats du projet

Les membres des communautés ont été tenus informés des résultats des activités à toutes les étapes du projet. Parmi les éléments portés à leur connaissance figurent notamment les résultats de l'étude de référence ; les plans de gestion élaborés à Port Vila avec les représentants de chaque site, présentés à des fins de consultation ; et les données de pêche recueillies et analysées. Ce processus d'information a contribué de manière essentielle à sensibiliser la population à l'importance de la gestion communautaire des ressources côtières.

6) Visites d'étude

Il existe peu de programmes d'échange d'informations à Vanuatu. Grâce aux visites d'étude organisées au cours de la phase d'exécution, le projet a démontré tous les enseignements que pouvaient tirer les membres des communautés au contact les uns des autres, par la discussion et l'observation des sites pilotes, en l'espace de quelques jours.

7) Collaboration avec les acteurs locaux

La collaboration avec d'autres groupes et organisations a porté la promotion de la gestion communautaire des ressources côtières à un niveau qu'il n'aurait pas été possible d'atteindre si le projet avait été mis en œuvre de manière isolée. Outre le Service des pêches de Vanuatu, de nombreux acteurs locaux ont été impliqués dans le projet. Un jeune responsable de Mangaliliu a dispensé une formation au polissage des coquillages et enseigné

des compétences de base à des groupes de femmes. Le propriétaire d'une boutique d'artisanat à Port Vila a conseillé des membres de la communauté au cours de l'atelier de polissage. Des formateurs du Centre de formation aux métiers de l'accueil, du tourisme et des loisirs de Port Vila se sont rendus à Aneityum pour y enseigner les rudiments nécessaires à la gestion d'un bar à poisson. Le ministère du Tourisme a coopéré à la mise en œuvre d'activités de promotion d'élevage de bœuf et la production et la vente d'objets en coquillage poli.

8) Collaboration avec les organisations compétentes

La collaboration avec des organisations nationales et internationales a été l'un des facteurs de succès du projet. Si la phase I a privilégié les activités axées sur les ressources et l'environnement, la phase II a porté essentiellement sur les trois autres volets de la gestion communautaire : économie et production, facteurs socioculturels, et institutions et gouvernance. L'élaboration des activités menées au titre des différents volets a donné lieu à une collaboration efficace avec les organisations compétentes telles que le ministère du Tourisme, le ministère de l'Environnement, le Département du développement des coopératives et des entreprises ni-Vanuatu, et des ONG. Cette collaboration a fortement incité les communautés à s'impliquer dans la gestion des ressources côtières. Le volet « ressources et environnement » ayant cédé la place à d'autres activités au cours de la phase II du projet, l'évaluation des stocks n'aurait pu être effectuée sans la collaboration de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et de la CPS. La présentation des résultats de cette évaluation aux communautés a renforcé la prise de conscience et la motivation de la population à participer aux activités de gestion. En particulier, les expériences de reproduction de burgaus réalisées par l'IRD et la CPS à Efate, et l'enquête de l'IRD sur la contribution potentielle des ressources côtières au développement du tourisme ont fortement motivé les populations.

9) Collaboration avec d'autres programmes de formation et de volontariat

La collaboration avec d'anciens participants à la formation de la JICA a également contribué au succès du projet. Parmi les huit intervenants du Service des pêches de Vanuatu, six avaient bénéficié de formations dispensées par la JICA, au cours desquelles ils s'étaient familiarisés avec le système de gestion des pêches en vigueur au Japon, la gestion de cycles de projets et le diagnostic rural rapide. Dès le lancement du projet, les agents en question ont pu animer des ateliers participatifs de planification de la gestion communautaire. Ils ont également formé plusieurs villageois à l'organisation et à la coordination de l'action communautaire.

Un volontaire et un coopérant du Programme des volontaires japonais pour la coopération internationale ont eux aussi joué un rôle important dans l'exécution du projet. Le volontaire, détaché auprès du bureau du Service des pêches de la province de Malampa, a travaillé aux côtés de responsables de groupes de

jeunes au sein de la population. Le coopérant, affecté auprès du Centre de formation aux métiers de l'accueil, du tourisme et des loisirs, a animé le cours de cuisine et facilité la création d'un bar à poisson.

Grâce à la coopération de l'expert détaché auprès de l'USP, les intervenants du Service des pêches et des communautés locale ont pu participer au séminaire conjoint FLMMA-JICA tenu aux Fidji. Un responsable de jeunes de Malekula a participé à la formation organisée par la JICA à Okinawa sur l'écotourisme. Celui-ci s'est ensuite fortement investi en faveur du développement touristique dans la Baie du Crabe.

À la lumière de ces expériences, l'équipe du projet recommande la mise en place d'un cadre d'exécution solide favorisant une collaboration harmonieuse avec d'autres projets et programmes tels que le Programme des volontaires japonais pour la coopération internationale et des organismes de formation.

Conclusions

La principale réussite du projet de gestion communautaire des ressources côtières a été de permettre la reconstitution des stocks voire, dans certains cas, un renforcement de la productivité des ressources. Toutefois, l'évaluation précise des stocks est complexe, coûteuse et entachée d'incertitudes intrinsèques. Évaluer un projet à l'aune de ce seul critère risque donc de fausser les résultats. En plus de renforcer l'autonomisation des communautés et les capacités des agents du Service des pêches de Vanuatu, le projet a exercé une influence sur la politique du Service des pêches et sur la coopération menée par la CPS dans la région du Pacifique.

Il convient toutefois de souligner que l'efficacité des quatre approches demeure soumise à conjecture dans la mesure où elle n'a été démontrée que sur les sites d'exécution du projet. Pour s'assurer de l'utilité, de l'applicabilité et de la reproductibilité d'une telle

approche dans le reste de la région, il conviendra de mener à bien un autre projet afin d'en tester l'efficacité en temps utile, et sur le long terme.

Les petits États insulaires du Pacifique Sud, pénalisés par leur forte dépendance à l'égard de l'aide extérieure et des envois de fonds de l'étranger, et par le manque de moyens des pouvoirs publics, parviennent difficilement à se développer de manière autonome. L'expérience montre que, dans de nombreux cas, les résultats et avancées engrangés dans le cadre d'un projet s'estompent après la conclusion de ce dernier. Une mise en œuvre tardive du nouveau projet nécessiterait de déployer des moyens supplémentaires pour regagner le terrain perdu. Un soutien continu et opportun est donc essentiel.

Le développement de la région du Pacifique Sud, et de Vanuatu, est tributaire de l'exploitation durable des ressources marines, et en particulier, des ressources halieutiques. Dans la plupart des cas, le niveau d'exploitation des ressources hauturières est faible, et les pêcheries nationales reposent essentiellement sur les ressources récifales.

Le projet visait à promouvoir la gestion communautaire des ressources côtières et l'adoption de mesures d'accompagnement afin de pérenniser l'action au-delà du projet. La diversification de la pêche ; la distribution, la commercialisation et la valorisation des prises grâce à la création de bars à poisson, notamment, concourent toutes à cet objectif. En outre, l'articulation créée entre le tourisme et la fabrication d'objets en coquillage a permis d'impliquer de nombreux secteurs de la population dans la gestion communautaire des ressources, en particulier les femmes et les enfants.

L'expérience acquise au cours du projet montre que le développement des capacités de la population peut renforcer la gestion communautaire des ressources et que cette dernière peut contribuer de manière efficace au développement des communautés des petits États insulaires.

© Copyright Communauté du Pacifique, 2017

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales / lucratives, sous quelque forme que ce soit. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et / ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales / lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Communauté du Pacifique, division Ressources marines, Section Information
B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 262000; Télécopieur : +687 263818; Courriel : cfpinfo@spc.int
Site Internet : <http://www.spc.int/coastfish/Index/index.html>